



Jean-Paul LECOQ
Député



Christine MOREL
Maire d'Harfleur
Conseillère départementale

Harfleur, le 10 juillet 2025

ISOPLAS HARFLEUR peut vivre ISOPLAS HARFLEUR doit vivre

Nous apprenons avec consternation et inquiétude pour les 90 salariés et leurs familles, la décision annoncée par le groupe OXXO Évolution, propriétaire de l'entreprise CAP ISOPLAS d'Harfleur depuis 2022, de procéder à sa session dès la rentrée, dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire décidée, à sa demande, par le Tribunal de Paris le 24 mars dernier.

Nous ne sommes pas cette fois face à une logique de licenciements boursiers et de maintien coûte que coûte d'une marge bénéficiaire à deux chiffres, bien trop souvent exigée abusivement par des actionnaires et autres fonds d'investissements ou de pensions, dans de nombreuses entreprises faisant face actuellement à des menaces de fermeture et à des plans de licenciements massifs (300 entreprises touchées dans l'industrie avec 300.000 emplois concernés).

Et, en effet, les difficultés dans le secteur du bâtiment (BTP) sont réelles en France, en particulier dans le domaine de la construction de logements, notamment sous les effets catastrophiques de la loi ELAN Macron/Philippe de 2018 qui a débouché sur la plus grave crise du logement et de la construction depuis la Libération, tant dans le public que dans le privé.

Cependant, le groupe OXXO et plus encore sa maison mère le groupe CÉVITAL sont solides, réputés et disposent de moyens largement suffisants pour maintenir leurs filiales, avec l'ensemble des outils de production et des emplois, le temps que cette crise dans le BTP soit derrière nous.

Car qui peut sérieusement penser qu'un pays comme le nôtre va continuer de tolérer une crise dans un tel secteur stratégique ? Il est grand temps que le gouvernement Bayrou fasse le nécessaire à cet effet, à commencer par rétablir le dispositif « MaPrimeRénov' » qu'il a gelé !

Personne n'a demandé au groupe OXXO et à sa maison mère CÉVITAL de venir acquérir, il y a 3 ans à peine, ces entreprises comme ISOPLAS, au savoir-faire reconnu, à l'implantation locale enracinée dans le secteur de la menuiserie ALU et PVC, pour grossir et conquérir des marchés.

Ce n'est pas parce que le marché connaît aujourd'hui des difficultés momentanées qu'il faut pour autant s'en débarrasser au plus vite. Les salariés ne sont pas des variables d'ajustement comptables ! Aucun projet industriel ne mesure sa viabilité sur le court terme sans connaître des vicissitudes.

Nous appelons par conséquent le groupe OXXO et sa maison mère CÉVITAL à débloquer les fonds nécessaires pour maintenir l'activité de ses filiales en redressement, jusqu'à ce que le marché reparte de plus bel.

Nous appelons également tous les acteurs économiques et institutionnels : la Communauté Urbaine, la Région Normandie, la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, le Médef, à faire montre de volonté et d'initiatives pour faire pression dans ce sens et « en même temps » pour chercher et trouver un repreneur garantissant maintien des outils et des emplois.

Ou à défaut pour étudier une possible reprise d'activités par les salariés de l'entreprise.

Nous affirmons notre disponibilité pour accompagner toute initiative allant dans ce sens.

La perte d'emplois n'est jamais une fatalité !

Permanence parlementaire :

71 rue Jules Siegfried 76600 Le Havre

Téléphone : 02 32 92 59 11

Mail de contact : angela.heranval@clb-an.fr

Site Internet : <http://www.jeanpaul-lecoq.fr/>

Ville d'Harfleur :

55 rue de la République 76700 Harfleur

Téléphone : 02 35 13 30 10

Mail de contact : cabinet@harfleur.fr

Site Internet : <http://www.harfleur.fr/>